

N/REF : 17/06/2024 16H53 C:000026 I:00319
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Lundi 17/06/2024 a 16H53

SDC 'Les Essarts III'
C/O REGIE LESCUYER & ASSOCIES
Immeuble "LE QG"
17, Quai Joseph Gillet
69004 LYON CEDEX 06

V/REF.IMM. 1075
IMMEUBLE : LES ESSARTS III
20 a 34 RUE EDOUARD BRANLY
69500 BRON

Saint Priest, le 21 Juin 2024

ADRESSE : ALLEE N 22 (BRANLY)
M TORRES 06 51 04 40 89 ETAGE 1

Motif de la demande : RECHERCHE DE FUITE SUITE A DES DEGATS AU PLAFOND DU HALL D'ENTREE ET
DANS LA LOGE DU GARDIEN

Donneur d'ordre : Mr J. PERRET

LE 21/06/2024
VISITE DU LOGEMENT DE M TORRES ETAGE 1
UNE MODIFICATION A ETE EFFECTUEE EN CUIVRE SOUS L'EVIER RAS
VISITE DU LOGEMENT DU GARDIEN AU RDC
HUMIDITE IMPORTANTE CONSTATEE AU NIVEAU DES TOILETTES SUR LE MUR QUI
DONNE SUR LE HALL D'ENTREE
LA VMC NE FONCTIONNE PAS ET ON NE PEUT PAS OUVRIR LA FENETRE CAR
LOGEMENT RDC INOCCUPE
IL FAUDRAIT OUVRIR POUR QUE CELA SECHE
CONTROLE DU PLAFOND DU HALL D'ENTREE AVEC TESTEUR D'HUMIDITE RAS
LA FUITE A DONC BIEN ETE REPAREE L'HUMIDITE QUI PERSISTE DANS LE
LOGEMENT DU GARDIEN EST DUE A UN MANQUE D'AERATION
PAR CONTRE LA BONDE DE DOUCHE DANS LA SALLE DE BAIN DU LOGEMENT DU
GARDIEN EST CASSEE ET EST A REPENDRE CAR CELA DOIT PROVOQUER UNE FUITE
SOUS LA DOUCHE ET COULER DANS LES CAVES

COMMENTAIRES : CB LCOMPTER Email envoyé le 21/06/24 a 15H52 Mr J. PERRET

LA BONDE DE LA DOUCHE DU LOGEMENT DU GARDIEN EST CASSEE ET DOIT ETRE
REPRISE

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge	1	26,05	26,05
1,75	H(s) Ouv.Plomberie/Déplac.Le 21/06/2024	1	77,43	135,50
1,00	Augmentation cout carburant véh.léger	1	2,99	2,99



La gestion complète de
tous vos circuits d'eau

- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DÉBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 4060090

TOTAL H.T.	164,54
T.V.A. a 10,00%	16,45
TOTAL T.T.C.En EURO	180,99

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Contact SOLYDEC

De: PERRET Julien <Julien.PERRET@regie-lescuyer.fr>
Envoyé: lundi 17 juin 2024 16:53
À: Contact SOLYDEC
Cc: CHEVALIER Meryl
Objet: 1075 - LES ESSARTS III - 22 RUE EDOUARD BRANLY 69500 BRON
Pièces jointes: plafond hall allée 22.jpg; plafond salle de bain.jpg; plafond sas salon versier.jpg; plafond wc versie.jpg; plainte wc versier.jpg; facture torres.pdf

Attention dossier sensible, vu avec M UBEDA ce jour.

Bonjour,

En notre qualité de syndic de la résidence en objet, nous nous rapprochons de vous afin que vous réalisiez une recherche de fuite.

Vous trouverez ci-joints :

- 4 photos des dégâts (la première photo concerne le plafond du hall d'entrée de l'allée 22 ; et les 3 autres photos concernent les désordres dans la loge de M VERSIER).
- La facture du plombier mandater par M TORRES (propriétaire du premier étage – réparation fuite sous évier)

Nous vous remercions donc de bien vouloir contacter M TORRES 06 51 04 40 89 afin de planifier la recherche de fuite et vous remercions de venir récupérer la clé d'accès de la loge de M VERSIER à la régie.

Vous en remerciant par avance,

Bien cordialement.



www.regie-immobilier-lyon.com

Julien PERRET

Gestionnaire de copropriétés

Bureau : 04.78.17.33.65

Portable : 07.61.55.72.66

Immeuble "LE QG"

17, Quai Joseph Gillet

69004 LYON